Subvention cathophobe au Conseil régional d'Ile-de-France

26/05/2009 à 20h30

Francine Bavay, vice présidente (Verte) au Conseil régional d'Ile-de-France, a proposé de subventionner, dans le cadre de l'action régionale dans le domaine de la santé, une organisation sobrement dénommée *Les Soeurs de la perpétuelle indulgence-couvent de Paname*. Les associations qui en sont membres utilisent l'image et «*l'habit des religieuses catholiques de façon festive et théâtralisée.*»



Les Soeurs de la perpétuelle indulgence se décrivent comme des « nonnes du XXIe siècle » pour les communautés lesbienne, gaie, bisexuelle et transgenre. *Le premier «couvent» de cette organisation militante a été fondé le 15 avril 1979 à San Francisco. L'organisme compte environ 1500 membres. Les Soeurs militent contre l'homophobie et le sida par l'accompagnement des malades et par de nombreuses actions de sensibilisation.*

Elles sont également organisées en faveur du droit à l'avortement. Leur costume et certaines actions comme la bénédiction de distributeurs de préservatifs provoquent l'étonnement chez les passants.

Le montant de la subvention régionale proposé est de 23 000 €, soit 48% de la dépense totale. La ville de Paris finance elle à hauteur de 19 927 €. Le vote interviendra jeudi 28 mai en commission permanente.

(Salon Beige)